



Commune de DELLE

Modification Simplifiée
du Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage modifié
Sud de la commune
échelle : 2500^{ème}

Août 2025



Légende

— Limite communale
- - - Limite de zone
136 N° de parcelle

Zones urbaines

- UA** Secteur mixte à dominante résidentielle – Centre historique
- UB** Secteur mixte à dominante résidentielle – Habitat de Faubourgs
- UC** Secteur mixte à dominante résidentielle – Habitat collectif
- UD** Secteur mixte à dominante résidentielle – Habitat pavillonnaire
- UE** Secteur à vocation économique
- UJ** Jardins ouvriers
- UL** Secteur à vocation de sport et de loisirs
- UV** Aire d'accueil des gens du voyage

Zones à urbaniser

- 1AU** 'Les Hauts de l'Allaine' – urbanisation à court ou moyen terme
- 2AU** 'Les Hauts de l'Allaine' – urbanisation à long terme
(ouverture à l'urbanisation conditionnée par une procédure de modification du PLU)

Zones agricoles

- A** Zone agricole

Zones naturelles et forestières

- N** Zone naturelle et forestière
- Ns** Secteur N concerné par le périmètre Natura 2000
- NL** Zone à vocation de sports et loisirs (aménagements légers)

Prescriptions

- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Emplacement réservé (ER) Numéro d'ordre de l'ER
- Largeur d'emprise de l'ER
- Corridors écologiques : éléments du paysage à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
- Zones inondables - Bleue (PPRI de l'Allaine)
- Zones inondables - Rouge (PPRI de l'Allaine)
- Périmètre de réciprocité (50m)
- Canalisation de gaz
- Linéaires de voies déterminant l'implantation des constructions en secteur
- Linéaire commercial protégé
- Périmètre d'inconstructibilité au titre de l'article R151-31 du Code de l'urbanisme
- Aléa éboulement : Falaïses
- Aléa affaissement, effondrement (doline, effondrement...)

Emplacements réservés

Références au plan de zonage	Intitulé	Bénéficiaire	Superficie ou Largeur
1	Liaison viaire Rue du Pasquis / Rue de Lorraine	Commune	1 365 m ²
2	Extension du cimetière	Commune	6 300 m ²
3	Accès zone NA "Vergerats" et liaison Avenue Jean Moulin	Commune	8 m et 8 m d'emprise 2 345 m ²
4	Accès zone NA "Vergerats"	Commune	6 m d'emprise 1 020 m ²
5	Desserte zone UE par Rue du parc	Commune	20 m d'emprise 2 900 m ²
6	Itinéraire cyclable	Commune	1 000 m ²



0 100 200 m
Origine cadastre 2025 (c) droits de l'Etat réservés